

PROCES-VERBAL DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LABASTIDE-MONREJEAU
DU 23 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-trois juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur LEBLANC Jean-Simon, le Maire.

PRÉSENTS : LEBLANC Jean-Simon - GASPAR Agnès - GONZALEZ Nora – GRACIETTE Philippe - LALANNE Frédéric - LOPES Daniel - MINIER Dalila - NARBARTE Xavier - PANDELES Audrey - POURTEIG-DULÉ Philippe - RIVIERE Daniel - THEULÉ Jean

ABSENT(S)/EXCUSÉ(S) : ANCEAUX Christelle - BEAUGRAND Laetitia - DICHARRY Mathieu

Date de la convocation : 15.07.2021

Ordre du jour :

- Création d'une licence IV
- Présentation du projet pour l'abri des chasseurs
- Questions diverses

Secrétaire de séance : Mme GASPAR Agnès

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal du 3 juin 2021.

DÉLIBÉRATION N°1

CRÉATION D'UNE LICENCE IV

Le Maire expose au Conseil Municipal que la loi du 27 décembre 2019, relative à l'engagement dans la vie locale et la proximité de l'action publique permet de créer une licence IV.

Cette dérogation à l'article L. 3332-2 du code de la santé publique est valable pendant une durée de trois ans à compter de la publication de la présente loi, soit jusqu'au 28 décembre 2022.

La création de ces licences IV concerne uniquement les communes de moins de 3500 habitants qui ne disposent pas de licence IV à la date de publication de la loi. Ce qui est le cas pour notre Commune.

Actuellement aucun commerce ou bar n'existe sur la Commune, il n'y a pas de lieu de partage où les administrés peuvent se retrouver. Cette licence sera exploitée à la maison communale « Patrick Lembege » située au centre du bourg et permettra de créer du lien social.

Des animations locales seront proposées pour faire de ce bâtiment un lieu de convivialité et d'échanges.

Monsieur le Maire précise qu'en aucun cas cette licence IV ne servira pour vendre de l'alcool fort pendant les fêtes locales.

Le Conseil Municipal, est invité à se prononcer sur la création de cette licence IV,

Le Conseil Municipal, oui l'exposé du Maire et après en avoir largement délibéré, à l'unanimité,

DÉCIDE de créer une licence IV,

CHARGE Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et formalités requises en vue de cette création.

| Membres votants | Voix pour | Voix contre | Abstention(s) |
|-----------------|-----------|-------------|---------------|
| 12 | 12 | 0 | 0 |

PRÉSENTATION DU PROJET A L'ABRI DES CHASSEURS

Le projet a été présenté aux élus : construction d'un nouveau bâtiment en bas du jardin public Louis PECCOL.

L'architecte préparera le dossier de permis de construire pour la fin de l'année.

Les sommes nécessaires seront inscrites au BP 2021 pour pouvoir bénéficier des fonds de concours de la CCLO.

QUESTIONS DIVERSES

- Bilan Cinéma du 3 juillet

La soirée cinéma et le marché en plein air ont connu un réel succès. L'APE organisatrice de l'évènement présentera un bilan financier et une demande d'aide aux associations sera faite auprès de la CCLO.

- RPI :

Les élus du RPI ont décidé de mettre en place un audit RH et organisationnel avec l'aide du CDG. Le but est d'améliorer le fonctionnement interne de la cantine, des garderies, ainsi que l'organisation et la gestion du personnel. Des propositions seront aussi faites pour optimiser et simplifier le travail des élus. Le Maire de Labastide Monrejeau a été chargé du suivi de l'audit.

La présente séance comprend 1 délibération.

Fin de la séance : 20h15

Affiché le 27/07/2021

Le Maire,

